

PROCES-VERBAL
COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 431
PARIS, le 12, 13 et 14 juin 2009

RESOLUTIONS

Document approuvé le 26 juin 2009

Classification du document : public

Réunion du vendredi 12 juin 2009, 17h30-21h Comité Directeur National seul.

Présents :

Mrs BERGMANN – BLANCHARD – BUE – CAILLIERE – CAVALLO – Mme DESSERTINE – Mrs DI MEGLIO – DINDINAUD – ESCALES – Mme GAUCHET – Mr GERARD – Mme HERVE – Mrs MAIRE – MERLO – MICHEL – Mmes MORIN – RICHARD – Mrs SEVERIN – SIMION – VASSEUR – YAN

Absent et excusé : Mr NOWAK – Mme MULLER HIMBERT

Absent : Mr SANDRA Xavier (DTN)

Assistaient également :

- Mr BRONER Jean-Marc	Directeur
- Mr GERMAIN Alain	Trésorier CMAS
- Mr MONTAGNON J. Pierre	Directeur logistique
- Mr DELMAS Alain	Chargé de Mission
- Mme MAES Sophie	Secrétaire de séance

01 – Informations du Président :

- Point concernant le Dtn : Le Ministère a lancé l'appel d'offres après définition du poste ; ce dernier est au mouvement et le profil est conforme à notre demande. La quasi absence du DTN nous pose de réelles difficultés, alors que son aide nous serait précieuse notamment dans les dossiers dont il a la charge.

- Ministère des Sports (MS) : Point sur l'évolution du cadre réglementaire, Convention d'Objectifs, suppression du Comité Consultatif et de la Section Permanente. Le Ministère a été très sensible à l'implication de la France au niveau international CMAS dans les postes de présidence de la Nage avec Palmes et du Hockey sub. Un travail sur l'ouverture européenne vis-à-vis de la plongée est souhaitée par le Ministère ; l'ouverture doit être raisonnable et raisonnée pour permettre la libre circulation des plongeurs.

- Reprise de contact avec l'Anmp

- Election au Cnosf (Denis Masségli), création rapide d'une Commission Interfédérale des Activités en Environnement Spécifique qui avait été évoquée lors d'un entretien entre Jean Louis Blanchard et Denis Masségli.

- Conseil interfédéral Activités Aquatiques (Ciaa) : réappropriation fédérale des différents dossiers (sauv'nage + filière pro).

- Contact avec le MEEDDAT (Ministère environnement et développement durable), prise en compte des problématiques environnementales, prévision pour 2010 d'une possible Convention d'Objectifs avec ce Ministère. Implication forte dans « les journées de la mer » appréciée par le ministère. (cf plus bas).

02 – Informations du Secrétaire Général :

- PV (rapidité et transparence), procédures de validation rappelées.
 - o PV de l'AG fait début avril, PV Comité Directeur National d'avril mise en ligne très

rapide, Rapport complet Cmas mis en ligne le lendemain du retour, Création intranet pour les membres du cdn.

- Mise en ligne comme prévu du Clip « Le plaisir est sous l'eau avec la FFESSM ».
- Plaquettes multi activités FFESSM en cours de refonte.
- Signalétique entrée du siège fédéral : autorisation en cours (conseil syndical de copro). Images virtuelles projetées au CDN pour les deux projets (4m50 x 1m50 et 3m x 1m).
- Développement et réalisation programmée régulière dans Subaqua de « Deux mois d'actions fédérales ».
- « FFESSM mode d'emploi » : à refaire.
- Actualités sites web et rubrique « au fil de l'eau » : informations très réactives. Trouver meilleure lisibilité de la rubrique « au fil de l'eau ».
- Espace presse : en cours, à destination de la presse.
- Espace environnement durable : créé depuis quelques jours.
- Espace partenariat : c'est fait, les logos et les liens sont déjà en service et conduisent l'internaute vers une page préalable d'explication de ces accords.
- Clip jeunes et fédé : programmé lors des Ripe.
- Produits type fanions : il appartient au Bureau des manifestations de prévoir ce type d'équipement à objectif ouvert de communication.
- Implication dans « Journées de la mer ». Répercussion favorable vis-à-vis du MEEDDAT. Explication du choix seulement des SCA car opération sur toute la semaine du 8 au 14 juin. Seulement 12 SCA participantes ! Le mode opératoire sera à réutiliser pour 2010 si nous nous impliquons dans opération nationale type *Journées du Nautisme* sur une journée mais ici pour tous les clubs et SCA .

03 – Informations du Trésorier Général :

- Licences : Stabilité (légèrement positive) du nombre de licences (au 31 mai). Nous sommes à jour dans nos objectifs. (+0,2% par rapport à 2008)
- Cartes de certification :
 - o 54336 en 2008, 20354 – mai 2009 : c'est un bon point d'étape. Nous sommes en avance sur nos objectifs.
 - o Evolution des tarifs compte tenu de l'augmentation des tarifs des cartes Cmas : 11€ à 12€ avec maintien de la ristourne aux régions.

Résolution 09/088 : Augmentation du prix de toutes les cartes de 1 euro au 15 septembre 2009.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité ; Décision applicable au 15 septembre

- Remboursement, hors AG, des frais de déplacement des licenciés des Dom / Com vers la Métropole.

Conformément au rapport du Trésorier Général et au budget prévisionnel adopté par l'Assemblée Générale de Paris les 21 et 22 mars 2009 la proposition suivante est soumise à approbation:

- la base de prise en charge pour le remboursement des frais de déplacement, hors assemblée générale fédérale nationale, des licenciés des DOM et COM vers la métropole, dans le cadre de leur activité fédérale, est calculée comme si le bénéficiaire résidait à Paris.
- les déplacements sont pris en charge sur la base kilométrique SNCF entre Paris et le lieu de la manifestation. Cette disposition concerne aussi bien les activités de compétition, d'arbitrage que les déplacements dans le cadre des réunions de travail ou autres.
- cette disposition matérialise les usages non formalisés, en cours depuis des années et s'applique à l'exercice 2009 :

Elle a vocation à être intégrée à une modification du règlement financier de la FFESSM en Assemblée Générale.

Elle complète, conformément à nos statuts et aux prérogatives du CDN, une lacune dans le cadre du règlement financier en vigueur.

- Par ailleurs, le règlement financier devra également être modifié en AG dans le but d'en extraire les annexes.

Résolution 09/089 : Modalités de prise en charge du remboursement, hors AG nationale, des frais de déplacement des licenciés des DOM/COM vers la métropole :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité ; Décision applicable instantanément

- Décision concernant un prêt à un CIR (Sud Atlantique/ Cialpc) pour la base fédérale d'Hendaye-50.000 € remboursé sur 5 ans. Dossier financement complet présenté. Eu égard au financement global de l'opération et à son objectif –base fédérale-, le Comité Directeur National décide de prêter cette somme.

Résolution 09/090 : Prêt au Comité Régional CIALPC.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité ; Décision applicable instantanément

- Affaire Nagouas : Condamnation de 1^{ère} instance, appel interjeté mais non suspensif.
- Banques : Malgré les engagements, pas d'espoir d'obtenir le moindre partenariat avec le Crédit Agricole, il est décidé de rompre le lien commercial avec eux => appel à la concurrence.

04 – Partenariats, état des lieux (JL. BLANCHARD) :

Volonté de transparence en ce qui concerne les partenariats : projets de nouveaux partenariats, signatures réalisées très récemment et mise à plat des anciens partenariats : Rappel de l'importance de l'espace Partenariat sur le site web qui permet d'afficher clairement nos relations.

- Sncm : Convention signée.
- Air Liquide : Convention signée.
- Scubapro (en cours) & Aqualung (existe déjà).
- Patronage FFESSM du Festival Mondial de l'image sous-marine, qui quitte Antibes, avec projet d'organisation sur Marseille.
- Rappel des festivals du film de Toulon et de l'image sous-marine de Strasbourg ; nécessité de tisser ces partenariats sur la base d'une convention écrite.
- ATL : en cours.
- NF : rien ne se passe, voire inverse.
- Salon de la plongée : Le CDN souligne l'engagement fédéral dans cette manifestation majeure. Le partenariat sera proposé « FFESSM/SdeP » et décliné notamment avec Subaqua.

05 – Informations CMAS (JL BLANCHARD, A. GERMAIN, F. DI MEGLIO) :

- Point concernant le retour de la France à la CMAS, les nombreux postes électifs obtenus, tant au sein de l'exécutif qu'au sein des comités : Alain GERMAIN Trésorier général de la CMAS, JL BLANCHARD membre du conseil d'administration de CMAS Europe et membre du Comité technique de la CMAS, F DI MEGLIO secrétaire de la Commission audiovisuelle de la CMAS (devenue commission indépendante), M GAUNARD président de la Commission internationale nage avec palmes et T DE TREBON président de la Commission internationale hockey subaquatique, H JULIA membre de la Commission internationale PSM, M OLIVERO membre de la Commission Juridique de la CMAS, JL DINDINAUD vérificateur aux comptes de la CMAS.
- Point d'Alain Germain sur les difficultés financières de la Cmas.
- Historique des difficultés et résultats des élections. Alain Germain profite de cette invitation devant le CDN pour le remercier pour son statut de Président adjoint honoraire de la FFESSM.
- L'on renvoie au Compte Rendu exhaustif mis sur le site internet par le Secrétaire Général.

06 – Votes :

Nomination Conseil Fédéral Dopage d'appel (F. DI MEGLIO) :

Président : Vincent AUGER

Résolution 09/91 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Membres :

AMIOUNI Elias

BERGMANN Christian

GAUNARD Michel

SCHITTLY Bernard

Résolution 09/92 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Dossier en appel, il sera remis en main propre au Président du Conseil Fédéral d'appel.

Finalisation membres Conseil des Sages du Bureau de Surveillance électorale :

Résolution 09/93 :

Bernard DARGAUD

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Résolution 09/94 :

Georges GUILLEMAIN

Vote :

Contre : 0 Abstention : 1

Vote : Adopté à l'unanimité (moins une abstention)

Finalisation membre Conseil des Sages du Bureau des archives :

Résolution 09/95 :

Monique DUBOIS

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Information Bureau Juges et Arbitres (V. MORIN) :

Ni la Nage avec Palmes, ni la Commission Juridique Nationale n'ont répondu.

Information Bureau Corpo (A.S. DESSERTINE) :

Création du Collège des Experts (JL. BLANCHARD) :

Résolution 09/96 : Conformément à notre volonté politique, création du Collège des Experts. Son objet est la transversalité, sa composition est à géométrie variable en fonction des besoins. Il fait appel à des experts venus des commissions nationales ou à des spécialistes de certains dossiers, sur des objectifs fixés par le CDN. Y sont membres de droit le Président de la FFESSM ou son représentant, et le DTN.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

07 – Réunions et évènements :

CDN Octobre 2009 du 09 au 11/10 à Marseille – Lieu : Best Western à confirmer. Y participeront les Comités Régionaux, mais pas les Commissions nationales.

CDN Février 2010 du 05 au 07/02. Lieu à définir. Sera dédié aux Commissions Nationales. Y participeront aussi les Comités Régionaux.

Résolution 09/97 : Pour ces deux dates de CDN.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Bureau des Médailles, réunion à programmer :

Gaby Vasseur est en charge de cela.

08 – Dossier sur l'implantation à l'international (A. DELMAS) :

Le CDN a confié à Alain DELMAS la mission d'étudier tout le périmètre réglementaire de l'implantation fédérale à l'international.

La problématique : Trouver une solution pour regrouper au sein de la fédération des organismes qui sont installés hors de France et leur permettre de délivrer des licences et des certifications fédérales sans déséquilibrer le fonctionnement fédéral par leur regroupement au sein d'un seul et même Comité Régional. Trouver ainsi une alternative au système actuel, sans en reproduire les travers.

Le dispositif proposé s'articule autour de deux étapes distinctes :

- Une étape transitoire en attendant la prochaine AG avec mise en place d'une association relais, opérationnelle au 15 septembre 2009.
- Mise en place du dispositif final présenté et adoptable lors de la prochaine AG 2010, avec création d'un statut particulier de SCA à vocation internationale (SCAI). La représentation directe démocratique des structures internationales et leur expression votative leur sera ainsi rendue.

Résolution 09/98 : Adoption par le CDN d'un projet d'internationalisation des pratiques FFESSM, avec décision d'une incitation à la création de cette association.

Vote sur le projet global :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Résolution 09/99 : Autorisation du CDN de la domiciliation de cette association au siège fédéral 24 quai de Rive Neuve.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Résolution 09/100 : Choix entre deux modalités de fonctionnement pour le dispositif final

- Option 1 = SCIA sans lien avec l'association.
- Option 2 = Avec lien maintenu.

Option 1 ou 2 ?

Vote :

Contre : 13 contre l'option 2 Abstention : 0

Vote : option 1 est retenue.

Présents :

Mrs BERGMANN – BLANCHARD – BUE – CAILLÈRE – CAVALLO – Mme DESSERTINE – Mrs DI MEGLIO – DINDINAUD – ESCALES – Mme GAUCHET – Mr GERARD – Mme HERVE – Mrs MAIRE – MERLO – MICHEL – Mmes MORIN – MULLER IMBERT - RICHARD – Mrs SEVERIN – SIMION – VASSEUR – YAN

Absent et excusé : Mr NOWAK –

Absent : Mr Xavier SANDRA (DTN)

Assistaient également :

- Mr BRONER Jean-Marc	Directeur
- Mr GERMAIN Alain	Trésorier CMAS
- Mr MONTAGNON J.Pierre	Directeur logistique
- Mr DELMAS Alain	Chargé de Mission
- Mme MAES Sophie	Secrétaire de séance

01 – Dossier sur l’implantation à l’international :

Confirmation du choix du nom : « **Club France FFESSM** ».

02 – Mode opératoire récupération licences non renouvelées (JM BRONER) :

Présentation : Comment faire face au 32 % de turn over par an.

Constat : Nous disposons d’un fichier prêt à l’emploi que nous avons du mal à utiliser pour fidéliser nos licenciés.

La réponse : « nous allons relancer les licenciés des clubs ou SCA qui sont volontaires. Modalité non prévue par nos statuts, mais pas interdit non plus. Art. 7 des statuts.

Relancer les clubs et SCA qui sont volontaires : envoi d’un courrier mèl à tous les présidents de club ou SCA pour leur demander leur accord. Entrée dans une base de données spécifique et développée. Puis relance des licenciés. Adresse mèl du licencié obligatoire à l’inscription. »

Le module sera complètement opérationnel en septembre prochain.

Il permettra que les présidents de clubs ou exploitants de SCA volontaires « ouvrent » leur site internet à la délivrance de licences directement par les intéressés (avec le même type de présentation qu’aujourd’hui). Que les licenciés ou primo licenciés règlent directement sur le site du club ou par chèque, de choisir la catégorie d’assurance, le montant de la cotisation « club », le type de membre et l’abonnement à Subaquaa... Un dispositif sous contrôle total du Président de club ou exploitant de SCA.

Ce qui est maintenant soumis au vote :

1) Souhaitez vous demander aux présidents de clubs ou exploitants de SCA s’ils acceptent que le siège national relance par mèl leurs licenciés. Et s’ils acceptent d’ouvrir leur portail internet à la délivrance de licences par les intéressés eux-mêmes.

2) Envoyer un courrier de relance, par mèl, aux licenciés des clubs ou SCA volontaires.

3) Adapter le site fédéral pour communiquer sur cette prise de licence à partir des clubs ou SCA volontaires.

4) Inscrire à l’OJD de la prochaine AG la possibilité de systématiser ce dispositif (sauf en cas de refus éventuel d’un Président de club ou d’un exploitant de SCA). Dispositif opérationnel en septembre, complètement géré et maîtrisé par le président de club ou exploitant de SCA volontaire.

Résolution 09/101 : Acceptation de ce dispositif.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l’unanimité

03 – Rando Sub (JL BLANCHARD – A. DELMAS) :

Proposition : Par essence le produit rando sub de par son concept est transversal. Initié par la Commission Nationale Apnée qui a structuré le produit en termes techniques et administratifs, il nécessite aujourd'hui une réorganisation en impliquant différentes activités fédérales avec la création d'un conseil inter commissions de la rando sub, intégré dans le Conseil des Experts. Il comprendra en particulier un expert apnée, technique, bio, photo-vidéo, pêche s/m, nap...associés à certains spécialistes de ce dossier.

Résolution 09/102 : Décision de la création d'un conseil inter commissions de la Rando Sub qui sera intégré au Collège des Experts.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Proposition de Pascal YAN pour diriger ce groupe de travail. Référent Alain DELMAS.

Résolution 09/103 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

04 – Harmonisation qualifications fédérales premiers secours et base de données (JL BLANCHARD) :

Chaque commission s'est mise à créer une qualification semblable au RIFAP.

Concernant RIFAP, RIFAT, RIFAA, RIFANEV, RIFANAP, RIFAHS, etc... nous voulons une harmonisation et une adéquation avec nos propres négociations en cours avec la Sécurité Civile. Il s'agit d'un problème de forme et pas de fond.

Centralisation, sous la houlette de notre référent secourisme François PAULHAC.

Proposition d'un seul nom RIFAS (réaction et intervention face aux accidents subaquatiques). Avec un tronc commun premiers secours et une déclinaison de modules spécifiques à chaque spécialité. Ceci sera un des travaux du Collège des Experts avec harmonisation faite rapidement.

De ce fait les projets actuels du Tir sur Cible (RIFAT) et du Hockey (RIFAHS) sont repoussés.

Résolution 09/104 : Harmonisation et création du RIFAS.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Concernant le DSA, le retirer car il est dans les diplômes de la Sécurité Civile, et cela dès le premier diplôme basique, à savoir le PSC1. Nous ne devons pas le réaliser hors PSC1, dans nos formations fédérales (d'autant que maints CODEP ont désormais l'agrément préfectoral leur permettant de former au PSC1 et de le délivrer).

Résolution 09/105 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

05 - Dossiers :

Pôle France :

Point sur le pôle France. Débat en raison de certaines inquiétudes relatives au devenir de l'entraîneur NAP. Point sur les résultats sportifs.

Résolution 09/106 : Nécessité de trouver une solution pour le pôle France.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Résolution 09/107 : Les experts V. MORIN et René CAVALLO étudient les modalités éventuelles avec un compte rendu pour le 26 juin.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

AG 2010 FFESSM :

AG 2010 à Annecy. Propositions initiales trop élevées. Bob Severin fait une mise au point des avancées réalisées. JP MONTAGNON rencontrera sur place JP COSTE pour finaliser la faisabilité et montage du dossier.

Modification du cahier des charges : Réunion souhaitable de toutes les Commissions Nationales le samedi matin (donc 14 salles nécessaires). Prévoir deux salles pour le début après-midi (collège et réunion des OD). L'AG des clubs débutera le samedi après-midi en salle plénière (à partir de 16h) et clôture de l'AG le dimanche midi. Clôture de l'enregistrement des mandats à l'ouverture de l'AG (vers 16 h). Les modalités finales seront au prochain CDN.

Représentation CDN (représentations précédentes, autres représentations prévues :

- Championnat de France Orientation Subaquatique 27 et 28 juin à Bisheim – Anne MULLER IMBERT (qui remplacera Gaby VASSEUR)
- Objectif Atlantide 27 et 28 juin à Toulon – Catherine HERVE
- CSNPSM Grenelle de la Mer 18 juin à Paris – Francis MERLO
- Fête du nautisme Bilan 2009 et avenir 2010, 24 juin à Paris – Francis MERLO
- Championnat de France de Photo en mer 29 et 30 août à Douarnenez – Emmanuel GERARD (remplacera Pascal YAN).

Championnat multi activités sportif 2010 :

Championnat 2010 à l'Etang de Cergy, pentecôte ou l'ascension, Fosse de Conflant St Honorine, Versailles ou Boulogne piscines de 50 m.

Organisation et Comité d'organisation Guy AUFRAY, Francis MERLO, Olivier MAIRE et Valérie MORIN. Coordination avec le bureau des manifestations et définition du cahier des charges (Bob SEVERIN). Championnat sur deux départements.

Apnée poids constant :

Le comité Pyrénées Méditerranée organise une rencontre sportive à poids constant, activité que ne reconnaît pas actuellement la FFESSM. La commission médicale nationale refuse de couvrir cette manifestation et notre contrat d'assurances ne prend en compte que les activités reconnues par la Fédération. Le débat sera ouvert lors du CDN élargi. (Voir plus loin texte de la décision).

Site web spécifique Subaqua :

Le site web FFESSM est devenu très complet et très réactif dans les informations. Ceci modifie le débat par rapport à ces derniers mois. Il y aurait risque d'affrontement entre les infos du site FFESSM et du site Subaqua. Par ailleurs l'aspect budgétaire a son importance. Et il existe un risque de concurrence entre Subaqua papier et Subaqua web. De ce fait, décision de ne pas créer de site web spécifique pour Subaqua pour le moment. Par contre prévoir d'étoffer l'espace Subaqua sur le site fédéral.

Réunion du samedi 13 juin 2009, 10h30-13h

CDN élargi aux Comités Régionaux et aux Commissions Nationales

Présents :

Mrs BERGMANN – BLANCHARD – BUE – CAILLÈRE – CAVALLÒ – Mme DESSERTINE – Mrs DI MEGLIO – DINDINAUD – ESCALES – Mme GAUCHET – Mr GERARD – Mme HERVE – Mrs MAIRE – MERLO – MICHEL – Mmes MORIN – MULLER HIMBER – Mme RICHARD – Mrs SEVERIN – SIMION – VASSEUR – YAN

Absent et excusé : Mr NOWAK

Absent : Mr Xavier SANDRA (DTN)

Assistaient également :

- Mr BRONER Jean-Marc	Directeur
- Mr DELMAS Alain	Chargé de Mission
- Mr GERMAIN Alain	Trésorier CMAS
- Mr MARTIN RAZI	Rédacteur en Chef Subaqua
- Mr MONTAGNON J.Pierre	Directeur Logistique
- Mr NORMAND Yves	Comité d'Honneur
- Mr VEDRINES André	Comité d'Honneur
- Mr WALKER Max	Comité d'Honneur
- Mme MAES Sophie	Secrétaire de séance

Présidents de commissions nationales :

- Mr AUGER Vincent	Juridique
- Mr BRECHAIRE Joël	Pêche sous-marine
- Mr COQUELIN Jacques	Nage en Eau vive
- Mr DUMAS Jacques	Vice Président Bio et environnt
- Mr FERRETTI Jean Lou	Audiovisuelle
- Mr GAUNARD Michel	Nage avec Palmes
- Dr GRANDJEAN Bruno	Médicale et Prévention
- Mr MAESTRACCI Antoine	Apnée
- Mr MORIN Yannick	Hockey sub
- Mr PETIT DE VOIZE Patrice	Biologie et environnement
- Mr PRIEUR Philippe	Vice Président Apnée
- Mr STEFANATO Jean Pierre	Plongée souterraine
- Mr VRIJENS Jo	Technique
- Mr XIMENES Serge	Archéologie
- Mr YVER Jean Gilles	Tir sur Cible sub
- Mr ZAEPFEL Serge	Orientation Sub

Présidents de comités régionaux :

- Mr Christian BERGMANN	Est
- Mr René CAVALLÒ	Provence Alpes
- Mr Philippe DAVID	Ligue des Pays Normands
- Mlle Tania DE FABRIQUE SAINT TOURS	Martinique
- Mr Jacques DULIEU	Nord Pas-de-Calais
- Mr Pierre DUNAC	Pyrénées Méditerranée
- Mr Jean ESCALES	Corse
- Mr Bernard LABBE	Aquitaine Limousin Poitou Charentes
- Mr Daniel LEHMANN	Rhône Alpes Bourgogne Auvergne
- Mr Georges MASANELLI	Réunion
- Mr Francis MERLO	Ile de France Picardie
- Mr Alex POLLINO représenté par Mr FERRETTI	Côte d'Azur
- Mr Henri POULIQUEN représenté par Mr BLANC	Polynésie Française
- Mr Jean Yves REDUREAU	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Bertrand RITOURET	Centre

Présentation des membres du CDN, des présidents de régions et de commissions.

L'on apprend par A. MAESTRACCI que le président du comité régional Guadeloupe a démissionné le 17 mai et qu'il assure l'intérim (en tant que président adjoint) jusqu'à la réunion du Coregua prévue le 17 juin. Noter qu'aucune information officielle n'a été adressée au Président FFESSM ou au siège fédéral sur ce sujet !

Informations générales du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier :

Informations sur les dossiers par le Président :

- Les relations avec le ministère de tutelle sont très bonnes. Les réunions avec la Direction des Sports ont porté sur les thèmes suivants : DTN, Convention d'Objectifs (négociations en cours), suppression de la Section permanente du Comité Consultatif de l'Enseignement de la Plongée, CNOSEF.

- Développement durable : dossier gigantesque. L'expert au sein du CDN est Sylvie GAUCHET. Nombreux dossiers en cours, projet d'agrément de la FFESSM auprès du MEEDDAT (cf plus bas).

- CNOSEF : Denis MASSEGLIA est le nouveau Président du CNOSEF. Création d'un nouvel organisme « Conseil Interfédéral des activités d'Environnement spécifique ». La présidence de ce conseil est donnée à un membre du CA du CNOSEF.

- Rencontres ponctuelles préalables réalisées avec les commissions d'archéologie, de pêche sous marine, de biologie et de nage avec palmes, en comité restreint.

- Politique de partenariats : Tous les partenariats seront fait avec une convention signée. Discussion en cours avec Scubapro. Nouveaux partenariats signés : Air Liquide et SNCM. Dossier complet du mode opératoire sur le site fédéral.

- Point sur le comité consultatif : Disparition de la section permanente. Le haut fonctionnaire en charge de ce dossier, Mr SEVAISTRE n'a pas souhaité la reconduire. En fonction de l'actualité création de groupes de travail *opportunistes*. Travail sur le cadre réglementaire. Le dossier hyperbarie doit être bouclé avant la reprise des travaux sur les filières professionnelles. L'expertise concernant le dossier hyperbarie passe par Alain DELMAS.

- Air Liquide : Deux conventions distinctes : l'une avec ALSF (Air Liquide Santé France - Oxygénothérapie) et une autre avec Air Liquide GIS (Gaz Industriel Services).

La FFESSM demande à Air Liquide Santé France d'assurer au travers de ses officines relais ou par livraison sur site, l'approvisionnement en oxygène médical des structures affiliées à la FFESSM ou des organismes déconcentrés de la FFESSM.

Pour les besoins liés à une manifestation d'une durée limitée organisée par une structure affiliée à la FFESSM, la location du matériel est gratuite.

Sur le site de la FFESSM espace partenaires, on trouve : la liste des numéros de téléphones des interlocuteurs commerciaux d'ALSF, région à région. Mode opératoire (bon de commande).

Air Liquide Gaz Industriels Services assure l'approvisionnement des structures affiliées à la FFESSM en gaz respirables plongée. Sur le site nous trouvons la liste des numéros par régions des interlocuteurs d'Air Liquide GIS, et le mode opératoire. Remise 30% sur prix public HT.

En ce qui concerne l'outre mer, ils s'engagent à voir avec leurs représentants locaux. Les dossiers seront étudiés au cas par cas. Noter que le logo et une présentation de la FFESSM seront insérés sur le site de chaque filiale d'Air Liquide.

- Partenariat SNCM (présenté avec J ESCALES) : Le 8 juin dernier la convention a été signée à la FFESSM. Intérêt de cette convention : Faire bénéficier les licenciés de la FFESSM des réductions sur les trajets Corse et Algérie. En quoi consiste ce partenariat : remise tarifaire aux licenciés à jour de leur licence (40% à 20% sauf haute saison). Informations sur le site SNCM au sujet de la FFESSM et communications visuelles sur ses navires et dans ses agences (à partir du clip FFESSM).

Une question est posée pour les Antilles, point sur les moyens de transport entre la Guadeloupe et la Martinique. Deux moyens de transport l'aérien et le maritime. A étudier par les régions. Il faudra des relais dans les régions pour une ouverture sur d'autres conventions. Le national aiderait à finaliser les dossiers.

Informations sur Décisions récentes prises par le CDN :

- Internationalisation des pratiques à la FFESSM (A DELMAS):

Présentation détaillée du dispositif voté en CDN concernant l'implantation à l'international pour regrouper des organismes hors France. Deux types d'organismes commerciaux et associatifs. Le dispositif s'articule autour de deux étapes distinctes : étape transitoire, puis dispositif final qui sera présenté lors de l'AG 2010.

- Point sur le dossier récupération des licences perdues chaque année (JM BRONER).

« Turn over de 32% de licences annuellement : solutions proposées ». Reprise par JM BRONER des propositions faites lors du CDN non élargi et du dispositif décidé.

Informations sur les dossiers par le Secrétaire Général :

Info calendrier :

Prochaine réunion CDN le 10 et le 11 octobre 2009 à Marseille.

Et CDN des 6 et 7 février 2010 à nouveau avec les commissions, lieu à définir.

Horaires de ces réunions élargies : du samedi 15 h au dimanche midi.

Etat des lieux vis-à-vis de la communication interne et externe :

Le Secrétaire rappelle l'importance de disposer de la part des commissions les dates clé de leurs activités nationales. Présentation d'un diaporama sur cette thématique de la communication.

La priorité de ces deux derniers mois a été de relancer la communication interne.

Communication interne, message de transparence et de réactivité + message de sentiment d'appartenance. Résultat positif (cf clip, divers PV mis en ligne, info sur le site).

Les outils de communication interne : importance de la mise à jour permanente du site fédéral, info dans Subaqua et diffusion du clip FFESSM à l'usage des clubs.

Les divers PV sont diffusés très rapidement et de façon exhaustive pour permettre plus de transparence. Dossier Subaqua : les grands axes politiques seront publiés dans Subaqua.

Des outils restent à finir : Vade-mecum du Président de club, aide pour trouver les informations, prévu en fin d'année. Manuel des dirigeants pour nouvelle saison fédérale à mettre en ligne cet été sur le site fédéral, finalisation début août (en raison date du 27 juillet qui est la fin de l'appel d'offres des assurances).

Communication Externe, 3 messages : Fédération multi activités (sports subaquatiques, plongée scaphandre, plongée libre), geste sportif subaquatique éco-responsable (différentes chartes, label du développement durable, grenelle de la mer...), le plaisir est sous l'eau avec la FFESSM : slogan.

Les outils de communication externe :

- Signalétique siège national, projet d'apposition d'un bandeau (4m sur 1m50 ou 3m sur 1m) au niveau de la façade du 24 quai de Rive Neuve. En attente réponse conseil syndical copropriété. Projet virtuel présenté.
- Trois espaces site web : partenariat, développement durable et presse. Deux créés et un en cours.
- Plaque de dépliant multi activités. Refonte prévue.
- Plaque individuelle pour chaque activité. Est-ce que l'on maintient ces plaques ? Seule une commission (apnée) semble favorable. Aucun aval des autres commissions ou des comités régionaux.
- Le Clip FFESSM n'a pas été réalisé pour un objectif « grand public ».
- Kit découverte FFESSM grand public, en réflexion.
- Attaché de presse pour des opérations bien définies.

Réunion du samedi 13 juin 2009, 15h-20h

CDN élargi aux Comités Régionaux et aux Commissions Nationales

Présents :

Mrs BERGMANN – BLANCHARD – BUE – CAILLIERE – CAVALLO – Mme DESSERTINE – M.DI
MEGLIO – DINDINAUD – ESCALES – Mme GAUCHET – Mr GERARD – Mme HERVE – Mrs MAIRE –
MERLO – MICHEL – Mmes MORIN – MULLER HIMBER – RICHARD – Mrs SEVERIN – SIMION –
VASSEUR – YAN

Absent et excusé : M. NOWAK

Absent : Mr Xavier SANDRA (DTN)

Assistaient également :

- Mr BRONER Jean-Marc	Directeur
- Mr DELMAS Alain	Chargé de Mission
- Mr GERMAIN Alain	Trésorier CMAS
- Mr MARTIN RAZI Pierre	Rédacteur en Chef Subaqua
- Mr MONTAGNON J.Pierre	Directeur Logistique
- Mr NORMAND Yves	Comité d'Honneur
- Mr VEDRINES André	Comité d'Honneur
- Mr WALKER Max	Comité d'Honneur
- Mme MAES Sophie	Secrétaire de séance

Présidents de commissions nationales :

- Mr AUGER Vincent	Juridique
- Mr BRECHAIRE Joël	Pêche sous-marine
- Mr COQUELIN Jacques	Nage en Eau vive
- Mr DUMAS Jacques	Vice président Biologie et environnement
- Mr FERRETTI Jean Lou	Audiovisuelle
- Mr GAUNARD Michel	Nage avec Palmes
- Dr GRANDJEAN Bruno	Médicale et Prévention
- Mr MAESTRACCI Antoine	Apnée
- Mr MORIN Yannick	Hockey sub
- Mr PETIT DE VOIZE Patrice	Biologie et environnement
- Mr PRIEUR Philippe	Vice Président Apnée
- Mr STEFANATO Jean Pierre	Plongée souterraine
- Mr VRIJENS Jo	Technique
- Mr XIMENES Serge	Archéologie
- Mr YVER Jean Gilles	Tir sur Cible sub
- Mr ZAEPFEL Serge	Orientation Sub

Présidents de comités régionaux :

- Mr Christian BERGMANN	Est
- Mr René CAVALLO	Provence Alpes
- Mr Philippe DAVID	Ligue des Pays Normands
- Mlle Tania DE FABRIQUE SAINT TOURS	Martinique
- Mr Jacques DULIEU	Nord Pas-de-Calais
- Mr Pierre DUNAC	Pyrénées Méditerranée
- Mr Jean ESCALES	Corse
- Mr Bernard LABBE	Aquitaine Limousin Poitou Charentes
- Mr Daniel LEHMANN	Rhône Alpes Bourgogne Auvergne
- Mr Georges MASANELLI	Réunion
- Mr Francis MERLO	Ile de France Picardie
- Mr Jean Yves REDUREAU	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Bertrand RITOURET	Centre
- Mr Alex POLLINO représenté par Mr FERRETTI	Côte d'Azur
- Mr Henri POULIQUEN représenté par Mr BLANC	Polynésie Française

Informations sur les dossiers par le Trésorier Général :

Point comptable :

127 390 licences à ce jour, stabilité des chiffres. Soit +0,2%

Cartes : 54 336 cartes sur l'année civile 2008, nous sommes en avance pour les 5 premiers mois de l'année civile actuelle. Objectifs quantifiés : nous sommes dans les objectifs.

Augmentation des tarifs de cartes de certifications, passage de 11 à 12 euros (en raison répercussion augmentation tarif CMAS de 1,3 euros), à compter du 15 septembre 2009.

Reversement aux régions de 1 euros maintenu.

– Sujets à déclinaison transversale pour nos 14 commissions nationales :

Présentation du groupe de travail, rapporteur L.CAILLERE et pilote F. DI MEGLIO

1) Fonctionnement des commissions (JL BLANCHARD, F DI MEGLIO, JL DINDINAUD)

Les CN doivent rendre compte de leurs actions au CDN et par là même aux licenciés. Toute action doit avoir l'aval du CDN et donc être prévue au budget. En cas d'urgence, aval du Président. En cas de modification budgétaire, aval du Trésorier. Les actions doivent se faire dans les clubs et SCA de la FFESSM sur le territoire. Les actions à l'étranger doivent se faire dans les structures fédérales ou CMAS si elles existent.

Participation impérative à l'AG et aux deux CDN annuels dédiés aux commissions.

Réunion des trésoriers des commissions 4 5 et 6 décembre.

2) Application des 10 orientations de la politique nationale FFESSM (F DI MEGLIO) :

Les commissions sont à replacer au cœur de la Fédération. Ces 10 orientations ont été diffusées aux commissions pour les aider à élaborer des chartes d'objectifs, leur plan d'action devra intégrer tout ou partie de ces 10 orientations.

- Implication dans l'environnement et le développement durable
- Développement vers l'excellence et la valorisation des champions.
- Politique sportive de masse vers le grand public.
- Implication des actions vers les milieux défavorisés et vers les personnes en situation de handicap.
- Implication dans la veille technologique.
- Développer envie de rester FFESSM (appartenance).
- Communication inter commissions
- Accroissement de la formation de cadres (pour répondre aux besoins des clubs).
- Implication dans tout ce qui touche aux brevets (harmonisation, profils multidisciplinaires, passerelles, ouverture internationale).
- Calendrier des activités projetées.

3) Relations commissions avec les organes déconcentrés (codep et codir) :

Aucune action ne se fera sans information du CODEP et du CODIR. Mise à disposition possible des adresses des présidents de régions ou de départements aux présidents de commissions nationales.

4) Représentation CDN dans les commissions et lors des manifestations nationales :

Disparition du référent délégué de CDN dans les commissions nationales. Le CDN a pris des dispositions pour nommer un membre à chaque manifestation d'envergure nationale. Il importe que les commissions informent le Secrétaire Général des dates importantes pour leurs commissions respectives.

5) Commissions et CMAS (JL BLANCHARD, F DI MEGLIO)

Rappels sur la place de la France au sein de la CMAS. Retour attendu et remarqué lors de la récente AG CMAS. Voir Compte Rendu sur site internet. Quelques chiffres pour les commissions :

Apnée : 36 fédérations participent à cette activité.

Nage avec Palmes : 71 fédérations

Hockey : 27 fédérations.

Orientation subaquatique : 25 fédérations

Pêche sous-marine : 38 fédérations

Tir sur cible : 12 fédérations, problématique CMAS

Photo vidéo : 37 fédérations.

Découverte nouvelle activité « Plongée sportive en piscine », créée déjà depuis 2004. Une vidéo sera présentée plus tard dans l'après-midi sur cette activité.

Retour à CMAS Europe. Renseignements sur activités du comité scientifique.

Rôle des relations inter fédérations.

6) Bureau des manifestations (B SEVERIN) :

C'est l'application de l'article 23 des Statuts. Présentation de l'organigramme : membres du CDN, représentants de chaque commission, aide de certains experts.

Objectifs : aider les organisateurs, veiller à la structuration, établir un cahier des charges, promotion de la manifestation, veiller au respect du protocole, informer les clubs...

Champ d'action : aide et conseils en veillant aux intérêts de la FFESSM. Championnats, conférences, salons et expos.

Exposé sur l'Aide à l'organisation sous forme de fiches : La manifestation 10 fiches, formalités administratives 17 fiches, protocole 8 fiches. Au total 35 fiches.

Cahier des charges des AG fait, championnat multi activités fait, RIPE en cours.

Avec le siège fédéral, gestion du matériel de la manifestation (médaille, matériel de promotion, pour les officiels sportifs, pour l'international).

Présence physique lors des manifestations.

7) Salon de la plongée + FFESSM et commission (O MAIRE), et autres salons :

- Salon de la plongée du 15 au 18 janvier. Le Président réaffirme l'engagement fédéral dans cette volonté de partenariat et souligne sa volonté de valoriser notre présence sur ce salon. Nouveau stand : toutes les régions (base volontariat) et toutes les commissions. Stand ouvert et clair pour tous les licenciés, les clubs, les non licenciés et autres organismes. Stand visible... et proche du bassin qui sera géré par le comité IDF.

Images virtuelles du projet présentées.

Les finances. Une petite participation pourrait être demandé à chaque région.

Quel message voulons nous faire passer ? Les licenciés : les nouveaux avantages, réduction sur présentation de la licence, avantage réservé aux licenciés. Accès au salon : Bon de réduction dans Subaqua. Bassin de démonstration pour baptêmes et autres activités. Affichage des partenaires. Prévision d'un grand écran pour vision à l'extérieur du stand. Unité dans la tenue fédérale.

Autres animations : participation importante dans le programme des conférences. Si possible une par commission. Rappel sera fait par le Secrétaire Général.

Autres salons : du 5 au 13 décembre Salon Nautique à Paris, proposition avantageuse et marquée de Jean LAFONT pour une présence sur le stand Axa - JLafont.

Salons internationaux : à voir.

8) Création collège des experts = priorité (objectif, composition, fonctionnement) :

Lecture par le Secrétaire Général de la résolution du CDN du vendredi 12 juin concernant la création du Collège des Experts. Rappel sur la notion de collège à géométrie variable.

9) Harmonisation des brevets fédéraux (priorité collège des experts) (L. CAILLÈRE) :

Etat des lieux sur la nécessité d'une harmonisation pour simplifier la lecture de nos multiples activités. Les points de l'enquête montrent une dispersion dans l'intitulé, le mode de délivrance et le nombre de nos brevets.

Brevets de pratiquants. Brevets de cadres (noter que toutes les commissions ont des brevets de cadres, alors que les brevets de pratiquants sont absents dans 6 des 12 commissions d'activités). Brevets de juges et arbitres dans 7 commissions.

Equivalences CMAS : dans quelques disciplines.

Qualification 1^{er} secours : 6 commissions ont un RIFA x.

Historique des brevets est très variable selon les commissions et marque ainsi l'absence de cohérence entre l'appellation et la nature des missions de chaque diplôme.

Conclusions : Les brevets fédéraux de pratiquants sont absents dans la moitié des disciplines, les dénominations sont disparates, il y a peu de passerelles inter commissions, l'historique de nos brevets n'est pas fiable dans ses lieux de détention, il manque une cohérence dans la qualification des 1^{er} secours. Le collège des experts s'impose !!! Projet : Traçabilité nationale et délivrance de cartes directement par le siège national.

10) Passerelles inter commissions (tronc commun, qualifications 1er secours...) (priorité collège des experts pour les 1^{er} secours) (JL BLANCHARD).

Les produits premiers secours que nous avons sont excellents et ont été validés par la CMPN. Mais en termes de cohérence et de lisibilité, nous ne pouvons plus continuer à avoir plein de produits. Volonté d'un affichage commun, avec un 1^{er} secours fédéré, avec un tronc commun et chacun va vers sa spécialité. Les 6 commissions concernées devront recentrer sur leur activité. Mesures de certifications communes. Installation d'un tronc commun et de modules spécifiques complémentaires pour chaque RIFA x. Il faudrait aussi que l'ANTEOR ne soit plus spécifique à la Commission technique. La suite de la présentation est repoussée au CDN du dimanche avec le dossier Harmonisation qualifications 1er secours (F. PAULHAC).

11) Groupe de travail Rando Sub.

F DI MEGLIO rappelle que ce dossier est en plein essor. C'est un axe fort de développement du secteur de la plongée. Un dossier de presse a été présenté par A DELMAS sur ce sujet au CDN.

Lecture de la résolution du CDN : « Par essence le produit rando sub par son concept est transversal. Initié par la commission Apnée, il nécessite aujourd'hui une réorganisation en impliquant différentes activités fédérales avec la création d'un conseil inter commissions de la rando sub, intégré dans le Conseil des Experts. Il comprendra en particulier un expert apnée, technique, bio, photo-vidéo, pêche s/m, nap... associés à certains spécialistes de ce dossier. »

Pas de question dans la salle sur cette décision. Direction confiée à Pascal YAN. JL BLANCHARD demande à JY REDUREAU, président Comité BPL, la possibilité pour Thiebaud JORIS d'intervenir en tant que spécialiste dans le conseil inter commission de la randosub, à l'occasion d'1 ou 2 journées de consultation. Cela valoriserait le travail mené en BPL et permettrait son articulation dans le projet global fédéral.

12) Apnée et Poids constant à la FFESSM : Sujet non prévu à l'ordre du jour.

Trois épreuves sont autorisées aujourd'hui à la FFESSM : apnée statique, dynamique et cube. Les compétitions en poids constant ne sont pas autorisées.

Une rencontre prochaine est prévue en Pyrénées Méditerranée avec une épreuve en poids constant. C'est une initiative régionale sans que le siège national ait été tenu au courant. Demande très forte de la base pour reconnaître cette discipline selon la commission Apnée.

JL BLANCHARD souhaite qu'une réflexion et un débat très ouvert aient lieu sur ce sujet, avec interventions de la commission Médicale, de la commission Apnée, de l'assurance Axa et d'autres organismes comme l'AIDA.

Explication par Pierre DUNAC. Cette rencontre n'est en soi pas une compétition, n'aura pas de remise de médaille, pas de record, et limitée à 50 m. Il existe une réelle réticence de la commission médicale. Est-ce que le poids constant est une activité de la FFESSM ou non ?

F DI MEGLIO souligne qu'il y a d'une part le problème ponctuel à très court terme de cette rencontre (mettant la FFESSM devant un fait quasi accompli) et d'autre part la nécessaire réflexion de faire évoluer l'activité poids constant à la FFESSM en rencontre et compétition.

Est-ce que le CDN valide cette rencontre avec débat dans le futur avec les experts de toutes les parties ?
Décision du Président JL BLANCHARD de donner une réponse du CDN le lendemain, après une discussion entre 8h et 9h au sein du CDN restreint sur ce sujet.

13) Environnement, développement durable et commissions (S. GAUCHET) :

Enjeu pour la fédération, d'être présent et de pouvoir être une force réelle de proposition.

Les points d'actualité :

- Demande d'agrément protection de l'environnement. Un dossier a été monté sur constats des trois dernières années grâce aux contributions de plusieurs commissions nationales. Dossier finalisé va être déposé en préfecture. Instruction du dossier ensuite par les services du Ministère MEEDDAT. Enjeu de lisibilité institutionnel et un souci de légitimation de notre présence dans les différents débats sur l'environnement.
- La politique des aires marines protégées a été mise en place en 2006. Parcs naturels marins : une dizaine en création. Sites Natura 2000 en mer : sites représentatifs.
- Mise en place de fiches d'incidence des activités sur le milieu (plongée scaphandre, pêche et rando sub).
- Charte du sport pour le développement durable par le CNOSF. Il s'agit de montrer que l'on tend à améliorer nos pratiques. Mise en place par le CNOSF de labellisation. Accompagnement sur les bilans carbone. Etude sur la faisabilité.
- Grenelle de la mer : dossier conduit rapidement, lancement début mars. Les 4 groupes de travail ont été mis en place fin mars (avant notre nouvelle olympiade). Ces groupes ont rendu leur travail début juin. Ce sont les groupes 2 et 3 qui peuvent nous impliquer. Organisation d'axes de travail dans toutes les régions. Consultations organisées par les préfets, pour faire remonter des propositions. La fédération a jusqu'à la fin du mois de juin pour rendre ses analyses et propositions (voir les propositions FFESSM du grenelle de la mer sur le site internet au niveau de l'espace Développement Durable), elle le fera en particulier par le Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques (CSNPSN)... Phase de consultation dans les régions du Grenelle de la Mer pour le moment (ce sont les groupes 2 et 3 qui nous impliquent). La fédération sera la bienvenue pour faire remonter ses propositions, les OD ont été informés et invités par le siège fédéral à participer aux réunions de délocalisation régionale issues du Grenelle de la Mer.

14) Bases fédérales et multi activités (P. YAN) :

Simple information. Mise en place d'un cahier des charges pour ces bases fédérales.

« Les droits et devoirs des bases fédérales ».

Point sur les 4 bases existantes.

15) Licence à puce et photo (JP MONTAGNON) :

Projet de mise en place d'une licence avec puce et photo.

Dispositif actuel : le club se connecte sur un dispositif par internet. Les informations sont saisies sur une base. Les données sont importées à la fédération. Impression des licences et envoi aux licenciés.

Collecte et traitement des photos : 2 niveaux soit une photo numérique à récupérer par internet envoyé par les clubs et les licenciés, soit une photo papier reçue directement au siège fédéral avec traitement au siège.

Approche de ce dossier se fera dans un premier temps pour la compétition.

Projet de la carte à puce pour le stockage des données, l'identité du licencié, la photo d'identité, le club d'appartenance, les brevets et qualifications, l'assurance. Avantages de données : carnet de plongée.

Planning : Prise de contact avec la société en cours. Définition des objectifs. Salon de la carte en novembre 2009. Rédaction d'un cahier des charges. Validation au CDN de janvier. Si valable, développement début 2010. Période de validation mai juin 2010. Début d'exploitation septembre 2010.

Réunion du dimanche 14 juin 2009, 8h-9h (CDN non élargi)

Présents :

Mrs BERGMANN – BLANCHARD – BUE – CAILLÈRE – CAVALLO – DI MEGLIO – DINDINAUD – ESCALES – Mme GAUCHET – Mr GERARD – Mme HERVE – Mrs MAIRE – MERLO – MICHEL – Mme MULLER HIMBER – Mme RICHARD – Mrs SEVERIN – SIMION – VASSEUR – YAN

Absent et excusé : M. NOWAK

Absent : Mr SANDRA Xavier (DTN)

Assistaient également :

- Mr BRONER Jean-Marc	Directeur
- Mr MONTAGNON J.Pierre	Directeur logistique
- Mr DELMAS Alain	Chargé de Mission
- Mme MAES Sophie	Secrétaire de séance

1) Valorisation des produits de découverte des activités fédérales, ATP et licences (A. DELMAS) :

ATP : Autres Titres de Participations ; quantification par rapport aux licences. Ils sont comptabilisables par le ministère. Les ATP sont distribués dans de nombreuses fédérations, et ce depuis 1998. 44 fédérations délivrent des ATP. 63 % des ATP sont délivrés par des fédérations d'activités de pleine nature. En progression constante. (Exemple canoë kayak 30.000 licences et 200.000 ATP).

A ce jour, aucune délivrance officielle d'ATP à la Fédération et donc pas de prise en compte de ce fait.

Définition : Tous les titres de participation aux activités fédérales qui ne peuvent pas être considérés comme des licences. Actuellement peuvent être considérés comme des ATP au sein de la Fédération : les certificats de baptêmes, les pass rando et pack découverte.

Aucunes déclarations d'ATP n'ont été faites par le passé pour notre fédération malgré 1.535 pass rando, 2.415 pack découverte et 114.000 certificats de baptêmes soit pour 2008 : 118.000 ATP potentiels !!!

En 2009 nous pourrions déclarer une base estimée à 108.000 ATP en plus des 147.000 licences probables, et passer largement de la 6^{ème} place à la 4^{ème} place des 60 Fédérations non olympiques.

La déclaration se fait en amont de la convention d'objectifs en janvier février 2010. Nous pourrions ainsi atteindre 255.000 licences et ATP au total.

Résolution 09/108 : Est-ce que nous intégrons les ATP à la fédération pour 2009 ?

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Résolution 09/109 : Est-ce que vous êtes d'accord pour que les ATP impactent d'autres activités que la simple initiation.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Par décision du CDN, la modification du RI sera prévue en ce sens. Modification du RI pour que nous puissions intégrer la totalité des ATP.

Résolution 09/110 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

2) Apnée et poids constant :

Débat pour un acte fort d'ouverture vers cette activité, avec une perspective de régulariser la situation dans quelques mois après un large échange d'idées comme évoqué précédemment.

Résolution mise au vote sur Apnée et poids constant.

Résolution 09/111 : Désireux de mettre en avant l'importance de l'ouverture nécessaire aux activités de l'apnée en poids constant, le CDN décide d'ouvrir la réflexion et un vrai débat sur ce dossier pour les rencontres et compétitions, avec le concours de la commission apnée, de la commission médicale et de la commission juridique. En l'état, dans l'attente des résultats de cette réflexion, aucune rencontre et compétition ce type ne pourra se dérouler sous l'égide de la Fédération.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Un courrier officiel et un mèl du Secrétaire Général partiront lundi au comité régional Pyrénées Méditerranée et à la Commission Nationale Apnée.

3) Conciliation CNOSF et Nage avec Palmes :

Problème potentiellement discriminatoire du règlement de Nage avec Palmes. Le conciliateur nous a donné tort. Le CDN a le devoir de sortir d'une solution difficile pour une affaire où interviennent des avis contradictoires. On s'achemine vers une modification du règlement intérieur de NAP. Sont invités à parler le Président Commission Juridique et le Président Commission Nage avec Palmes.

Il y a des articles dans ce règlement concernant la participation des étrangers aux compétitions, des étrangers licenciés et non licenciés. Il s'agit des articles 1.9.1, 1.9.2 et 1.9.3.

Le CDN décide de se rendre à l'avis de la CJN et aux modifications proposées par Vincent AUGER, président de la Commission Juridique.

Réunion du dimanche 14 juin 2009, 9h-13h

CDN élargi aux Comités Régionaux et aux Commissions Nationales

Présents :

Mrs BERGMANN – BLANCHARD – BUE – CAILLÈRE – CAVALLO – Mme DESSERTINE – M. DI MEGLIO – DINDINAUD – ESCALES – Mme GAUCHET – Mr GERARD – Mme HERVE – Mrs MAIRE – MERLO – MICHEL – Mmes MORIN – MULLER HIMBER – RICHARD – Mrs SEVERIN – SIMION – VASSEUR – YAN

Absent et excusé : M. NOWAK

Absent : Mr Xavier SANDRA (DTN)

Assistaient également :

- Mr BRONER Jean-Marc	Directeur
- Mr DELMAS Alain	Chargé de Mission
- Mr GERMAIN Alain	Trésorier CMAS
- Mr MONTAGNON J. Pierre	Directeur Logistique
- Mr WALKER Max	Comité d'Honneur
- Mr VEDRINES André	Comité d'Honneur
- Mme MAES Sophie	Secrétaire de séance

Présidents de commissions nationales :

- Mr AUGER Vincent	Juridique
- Mr BRECHAIRE Joël	Pêche sous-marine
- Mr COQUELIN Jacques	Nage en Eau vive
- Mr DUMAS Jacques	Vice Président Bio et environnt
- Mr FERRETTI Jean Lou	Audiovisuelle
- Mr GAUNARD Michel	Nage avec Palmes
- Dr GRANDJEAN Bruno	Médicale et Prévention
- Mr MAESTRACCI Antoine	Apnée
- Mr MORIN Yannick	Hockey sub
- Mr PETIT DE VOIZE Patrice	Biologie et environnement
- Mr PRIEUR Philippe	Vice Président Apnée

- Mr STEFANATO Jean Pierre	Plongée souterraine
- Mr VRIJENS Jo	Technique
- Mr XIMENES Serge	Archéologie
- Mr YVER Jean Gilles	Tir sur Cible sub
- Mr ZAEPFEL Serge	Orientation Sub

Présidents de comités régionaux :

- Mr Christian BERGMANN	Est
- Mr René CAVALLO	Provence Alpes
- Mr Philippe DAVID	Ligue des Pays Normands
- Mlle Tania DE FABRIQUE SAINT TOURS	Martinique
- Mr Jacques DULIEU	Nord Pas-de-Calais
- Mr Jean ESCALES	Corse
- Mr Bernard LABBE	Aquitaine Limousin Poitou Charentes
- Mr Daniel LEHMANN	Rhône Alpes Bourgogne Auvergne
- Mr Georges MASANELLI	Réunion
- Mr Francis MERLO	Ile de France Picardie
- Mr Jean Yves REDUREAU	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Alex POLLINO représenté par Mr FERRETTI	Côte d'Azur

Information sur Championnat multi activités 2010 :

Reprise par O. MAIRE des informations faites lors du CDN non élargi.
Comité organisateur IDF Picardie.

Informations sur ATP et Licences :

Reprise par JL BLANCHARD des conclusions faites lors du CDN non élargi.

Sujets à déclinaison spécifique pour chaque commission nationale :

1) Nage avec Palmes :

« World Games », jeux mondiaux d'activités sportives non inscrites aux Jeux Olympiques, du 16 au 26 juillet à Kaoshung. Plus de 30 sports de haut niveau, dernier calage. Ceci ne concerne que quelques nageurs de la NAP.

Championnats mondiaux CMAS de NAP à St Petersburg du 20 au 30 août.

2) Pêche sous-marine :

1 - Coursus de formation : modifications.

Niveaux attendus : Niveau 1 - Initier, animer.
Niveau 2 - Former entraîner et diriger.
Niveau 3 - Expertise formation de cadres et réflexion.

Principe de structuration de la formation :

- l'initiateur serait basé sur les pré requis Cadre1 / Cadre2 apnée + formations spécifiques PSM.
- MEF1 : Cadre3 apnée + formation spécifique PSM
- MEF2 : Formation spécifique PSM.

Passerelles : Chaque module validé dans une autre formation fédérale d'une autre discipline sera pris en compte.

2 – Environnement : Pas de discrimination par rapport aux autres formes de pêche récréative, message à faire passer. La commission est pour une mise en place d'une période d'interdiction de pêche pendant les périodes de reproduction, pour la mise en place de quotas, pour la mise en place de réserves intégrale à conditions que cela s'applique à toutes les formes de pêches récréatives. Mise en place d'un réseau de pêcheurs sous-marins dans les régions pour aider les OD et les pratiquants.

3) Biologie :

Demande de vote concernant les niveaux d'accès au MFB1 bio, sur le référentiel de formation du niveau 1 et la nomination au collège de Mme Chantal DELCAUSSE.

Débat sur le domaine d'enseignement des niveaux. Est-ce que les différents niveaux photo et bio sont des actes d'enseignements en plongée scaphandre ? Logique interne fédérale et logique externe réglementaire. Les niveaux de plongeurs techniques ne sont pas en adéquation avec les niveaux d'enseignement de ces disciplines culturelles.

Solutions : Mise en place de formation allégée avec délivrance d'un initiateur *Technique*, pour ces disciplines ? Reconnaissance de la formation de ces commissions, avec complément de formation pédagogique et prérogatives restreintes, équivalente à l'initiateur *Technique* ? Faisabilité d'un acte d'enseignement à terre qui est dissocié d'une pratique en exploration dans l'eau dans les activités photo vidéo et biologie ?

Etudier le périmètre d'applicabilité de l'ancien arrêté vis à vis des pratiques environnement et bio d'une part et photo vidéo d'autre part, par la commission juridique.

Les conditions de certifications appartiennent à la ffessm. La commission juridique est chargée de voir comment la commission audiovisuelle et la commission biologie sont impactées par la partie réglementaire du code du sport.

Vote : Statu quo sur la demande de baisse des niveaux requis pour l'enseignement Biologie, pas de changement pour le moment, attente des conclusions de la commission juridique.

Vote sur les autres demandes dont la nomination au collège :

Résolution 09/112 : Accord nomination au collège et accord référentiel formation niveau 1 Biologie.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

4) Apnée :

Problème au niveau du championnat du monde CMAS, qui vient d'être ajouté au calendrier. Ce championnat n'était pas programmé initialement au Danemark. Problème de budget au niveau de ce championnat.

Proposition de rapprochement avec AIDA (Association International pour le Développement de l'Apnée).

Demande forte du CDN de développer la formation des cadres dans les clubs pour l'apnée.

Discussion concernant la filière professionnelle et les états généraux. La fédération travaille dans la rénovation de la filière professionnelle.

Lecture par F DI MEGLIO de la résolution prise par le CDN, à l'unanimité, sur le Poids constant : « Désireux de mettre en avant l'importance de l'ouverture nécessaire aux activités de l'apnée en poids constant, le CDN décide d'ouvrir la réflexion et un vrai débat sur ce dossier pour les rencontres et compétitions, avec le concours de la commission apnée, de la commission médicale et de la commission juridique nationale. En l'état, dans l'attente des résultats de cette réflexion, aucune rencontre et compétition de ce type ne pourra se dérouler sous l'égide de la Fédération. »

Un courriel envoyé le 25 mai 2009 par JL BLANCHARD à l'ensemble du bureau national de la Commission Apnée, concernant l'état des lieux en matière de randosub en Guadeloupe, est resté sans réponses. Il est demandé que des réponses soient faites par retour.

5) Audiovisuelle :

Résultats du championnat du monde : Laurent BECHE 7^{ème} et Jean Pierre NICOLINI 10^{ème}. Noter une médaille d'Argent et une médaille de Bronze dans la catégorie Ambiance pour les Français.

Demande faite d'ouvrir le Championnat de France mer vers un championnat Open ouvert aux compétiteurs étrangers européens. Décision fédérale : Pas de changement tant que nous n'avons pas de règlement bien défini, et précisions concernant la non possibilité de prise en charge budgétaire de ces étrangers.

Dans le cadre des grosses manifestations, problème pour régler les prestataires. Réponse : C'est le siège qui s'engage directement avec les prestataires pour les grosses dépenses.

6) Technique :

Points soumis à approbation :

- Modification des contenus de formation plongeur P5 – Directeur de plongée,
- La CTN propose que la commission d'intégration (moniteurs CMAS) soit composée du bureau de la CTN et de membre(s) du CDN.
- Conditions d'accès à la filière MF1 des plongeurs EDA et TIDF : demande de modification du texte du manuel de formation technique dès la sortie du chapitre « passerelles ou équivalences ». Remplacer « *Etre titulaire du brevet de Plongeur Autonome Niveau IV capacitaire FFESSM ou du diplôme de plongeur 3 étoiles CMAS préparé et obtenu à l'étranger ou d'un titre ou diplôme admis en équivalence...* » par « *Etre titulaire du Brevet de Plongeur Autonome Niveau IV capacitaire FFESSM ou d'un titre ou diplôme admis en équivalence...* ».
- Actualisation urgente du document « diplôme de baptême de plongée ». Le Secrétaire général s'engage à gérer cela.
- Information sur la mise en place en transversalité : environnement et formation technique.

Résolution 09/113 : Accord sur les divers points.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

7) Tir sur Cible :

Présentation des packs découverte et loisir de tir sur cible subaquatique pour les enfants. Projet à étoffer fiscalement, économiquement, pour une prise de décision.

Demande concernant la nomination d'arbitres nationaux et entraîneurs nationaux :

Arbitre national : Mr Gilles MICHEL et Mr Christophe MARTINEL.

Entraîneur Fédéral 2^{ème} degré : Mr Patrick AUDU.

Pour les Initiateurs, ce n'est pas de l'ordre du CDN.

Résolution 09/114 : Accord nominations.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

8) Eau vive :

Problème au niveau de la nage avec flotteurs pour les catégories 1 et 2 (lac ou rivière calme). Problème au niveau du choix de l'encadrement. Eau vive ou non ? Réponse : Nécessité de mieux cadrer le dossier pour décider.

Quel nouvel avenir de la convention entre la FFESSM et la FFCK depuis que nous avons la délégation ? Réponse : Réalisation en ce sens d'un courrier à la FFCK par la commission juridique.

Attestation complémentaire de sauvetage aquatique des pompiers de Paris en relation avec la NEV. Réponse : Si le dispositif est très intéressant, il est nécessaire qu'une demande officielle soit faite à l'échelon national et non local pour ce produit.

Nomination d'instructeurs nationaux :

- Mr Noël BIJOUX
- Mr Christophe BOULET
- Mr Jean Pierre RAMEAU
- Mr Marc SCHNEIDER.

Résolution 09/115 : Accord nomination instructeurs..

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

9) Hockey subaquatique :

Rappel ancienne situation internationale : éclatement de la commission internationale de Hockey avec création d'une nouvelle structure. Vœux de réunification des deux entités CMAS et WAA.

La constitution d'un groupe de travail international pour ce dossier sera facilitée grâce à la présidence française Hockey à l'international CMAS.

10) Archéologie :

Courrier au DRASSM réalisé par le Secrétaire Général pour essayer de renouer des relations, non réponse. Le Secrétaire Général va refaire un courrier.

Attente des cartes CMAS.

Convention avec l'Université de Picardie, en cours. Sera ensuite signée par le Président FFESSM.

Question sur la plongée culturelle sur épaves contemporaines : le contexte conflictuel a disparu.

11) Orientation :

Projet de manche de coupe du monde organisée par la France pour l'année prochaine.

12) Plongée souterraine :

Présentation de la plongée souterraine.

Demande de poursuite d'une co-opération avec la FFS.

Est-ce que le CDN est d'accord sur le principe d'une convention de réciprocité ?

Débat concernant la convention entre les deux fédérations. Travail en groupe restreint sur ce dossier.

Montage du dossier et attente du futur DTN pour rencontre nationale avec la FFS.

13) Juridique :

Principal chantier réalisé modifications du règlement de la nage avec palmes.

Dossier à venir : Suivi de la convention avec la FPSSM (Polynésie).

Dossier « élection du Pdt commission régionale Est d'apnée ». Point sur cette problématique.

Proposition de conciliation.

De nombreux dossiers ont été définis tout au long du CDN pour la Commission Juridique.

14) Médicale et Prévention :

Points soumis à approbation :

- **Contrat type de surveillance des épreuves.** Correction de l'article 10 : remplacer « *le Dr X percevra une rémunération...* » par « *le Dr X pourra percevoir...* ». Et rajouter « *(à déterminer par les parties et pour les situations **exceptionnellement** prévues par le règlement médical)* ».

Résolution 09/116 : Accord sur le contrat type (avec ces petites modifications).

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Certificat de non contre indication** à la pratique de la plongée subaquatique en scaphandre traduit en anglais.
- **Liste des contre indications** à la pratique de la plongée en scaphandre traduite en anglais.
- **Liste des CI aux disciplines sportives** : Nage avec Palmes, Hockey Sub, Apnée.

Résolution 09/117 : Accord sur ces trois dossiers.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- Information sur le Règlement médical : Dans la représentation médicale, il n'y a pas ou peu de représentants en outre mer pour le relais des informations. Demande de relais au niveau des Présidents de comités régionaux.

- Information pour les commissions sportives : 3 commissions ne sont pas encore représentées au niveau de la commission médicale.
- Site internet de la commission : Dans le règlement médical, il est prévu un temps de mise à disposition de personnel de secrétariat. Réponse : en lieu et place de cette mise à disposition et eu égard à la nécessaire mise en place de la maintenance du site de la Commission Médicale, il est prévu de budgéter pour 2010 un site opérationnel géré entièrement par la CMPN (et rattaché au site fédéral).
- Point sur le certificat médical avec au dos les contre indications : Proposition par Président de la CMPN de l'affichage obligatoire dans les clubs de la liste de contre indications à la plongée scaphandre. Réponse : Non, pas d'affichage obligatoire.
- Divers points : Le médecin coordonnateur. L'ouverture au public particulier : Handi sport et maintenant la Fédération Française de Sports Adaptés, prise de contact accordée par le CDN. Point sur l'assurance mentionnée dans le contrat.

Premiers secours (F PAULHAC):

Harmonisation des formations de secourisme fédérale, état des lieux et propositions. Compte tenu de l'importance de l'environnement « premiers secours » en termes de crédibilité de la FFESSM, de nos relations avec la Sécurité Civile, et de la volonté du CDN de mieux construire l'harmonisation et la transversalité des commissions nationales, le CDN demande :

- une analyse des textes concernant les compétences de secourisme (RIFAP, RIFAA...) au sein des différentes commissions FFESSM.
- Une analyse des conditions de certification.

Objectif visé :

- mise en commun et unicité des textes des parties constitutives, dès lors qu'elles ne relèvent pas de spécificité dans les pratiques visées ;
- Transversalité maximum en ce qui concerne les formateurs et certificateurs ;
- Regroupement de l'ensemble des documents, contenus de formation, modalités de certification, etc... sous un même menu « premiers secours fédéraux » sur le site de la FFESSM ;
- Certification uniquement par délivrance de cartes numérotées à partir du siège fédéral.

Au 31 mai il existe six déclinaisons du RIFAP. Une harmonisation souhaitée au niveau du CDN, synonyme d'une bonne gestion de nos compétences secourisme. Possible, car les textes constituant ces compétences sont identiques pour près de 70 % du contenu. Intéressante pour nos licenciés, afin de pouvoir disposer de passerelles entre les différents produits. Des spécificités liées aux activités à conserver, mais qui restent ponctuelles.

Les capacités 4 5 6 et 7 doivent être la même chose. Le spécifique touche les compétences 1 2 et 3.

Proposition d'un plan d'action pour validation :

- Ecriture des chapitres selon le modèle homogénéisé par le référent CDN au 30 juin 2009.
- Création d'une page « premiers secours fédéral » sur le site FFESSM. Mise en ligne des chapitres, avec renvoi vers les sites des commissions nationales respectives, par le webmaster au 1er septembre 2009.
- Création des cartes de certification RIFAx, délivrables par les clubs depuis le site internet FFESSM. Chaque commission fournit 1 photo. Travail réalisé par le Directeur Logistique (30/09/2009) et les Commissions nationales (pour le 31/08/2009).
- Toilettage du contenu des livrets de formation afin de rendre homogène tout le tronc commun, par la commission nationale et le référent CDN pour le 31 décembre 2009.

ANTEOR, une ouverture vers les autres commissions est nécessaire. Anteor est une compétence de secourisme non dédiée à l'activité « scaphandre » ; elle est transversale et intéresse l'ensemble des commissions. Possibilité d'ouvrir l'organisation des sessions ANTEOR au niveau des commissions régionales. Cela nécessite de donner l'accès aux commissions régionales à la délivrance en ligne des cartes RIFAx et ANTEOR. Recyclage : pas de délais imposés.

Au sein du collège des experts a été créé un groupe de travail piloté par François PAULHAC avec un référent de chaque commission concernée.

Mise en place de la Convention Collective nationale du sport au sein de la FFESSM (F MERLO) :

Ce dossier n'avait pas été géré jusqu'à son terme précédemment par les élus en charge de celui-ci. Rédaction des avenants, tout est prêt, chaque membre du personnel sera reçu mardi pour signature.

Audit jeunes :

Le point sur le dossier « Activités Jeunes » n'a pas pu être traité lors du CDN. Une stratégie doit être décidée.

Décision de la mise à disposition de l'audit réalisé par A Delmas au plus grand nombre, sur le site web.

Résolution 09/118 : Mise à disposition de l'audit sur le site web fédéral.

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Possibilité de deux consultations menées en parallèle. Mode opératoire géré en coordination entre Alain Delmas et le Secrétariat général :

- projet des propositions vers les commissions et les CODIR. Date butoir pour la phase de consultation : 31 juin 2009.
- travail du CDN pour mise en œuvre des propositions. Date butoir au 15 juillet 2009.

Remerciement du Président pour la qualité des travaux et les débats.

Fin du CDN à 13h00. Tous les sujets de l'Ordre du Jour ont été abordés.

Le Secrétaire Général de la FFESSM
Frédéric DI MEGLIO

Le Président de la FFESSM
Jean-Louis BLANCHARD